**Rénovation de la voie professionnelle**

**Mathématiques Sciences Physiques**

**La certification intermédiaire en Baccalauréat Professionnel trois ans.**

**Sommaire**

1. **Introduction : quel diplôme présenté ? - page 1**
2. **Quels sont les textes réglementaires ? - page 4**
3. **Quelle épreuve pour la certification intermédiaire ? - page 5**
4. **Quelles sont les modalités de l’évaluation en CCF ? - page 6**
5. **Quelle certification pour les baccalauréats professionnels - page 12 expérimentaux ?**
6. **Introduction : quel diplôme présenté ?**

Dans le cycle du baccalauréat professionnel trois ans, la certification intermédiaire permet aux apprenants de valider un diplôme de niveau V. Selon les spécialités, il peut s’agir soit d’un certificat d’aptitude professionnelle (CAP), soit d’un brevet d’études professionnelles (BEP).

Le tableau ci-dessous présente la liste des spécialités du CAP ou du BEP auxquelles doivent se présenter les élèves et auxquelles les apprentis inscrits dans une formation préparant à une spécialité de baccalauréat professionnel :

|  |  |
| --- | --- |
| **Spécialités de baccalauréat professionnel** | **Spécialités du CAP et du BEP correspondantes** |
| Technicien outilleur | BEP Production mécanique |
| Technicien d’usinage | BEP Production mécanique |
| Technicien modeleur | CAP Modelage mécanique |
| Productique mécanique option décolletage | BEP Production mécanique |
| Technicien ouvrages chaudronnés industriels | CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle |
| Fonderie | CAP Métiers de la fonderie |
| Maintenance des systèmes mécaniques automatisés option systèmes ferroviaires | BEP Maintenance des produits et équipements industriels |
| Technicien du froid et du conditionnement de l’air | BEP Froid et conditionnement de l’air |
| Electrotechnique énergie équipements communicants | BEP Electrotechnique énergie équipements communicants |
| Systèmes électroniques numériques | BEP systèmes électroniques numériques |
| Microtechniques | BEP Maintenance des produits et équipements industriels |
| Pilotage des systèmes de production automatisée | CAP Conduite de systèmes industriels |
| Industrie des pâtes papiers et cartons | CAP Conduite de systèmes industriels |
| Traitements de surface | CAP Conduite de systèmes industriels |
| Maintenance des équipements industriels | BEP Maintenance des produits et équipements industriels |
| Etude et définition de produits industriels | BEP Représentation informatisée de produits industriels |
| Maintenance des véhicules automobiles option voitures particulières | CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers |
| Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels | CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels |
| Maintenance des véhicules automobiles option motocycles | CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules motocycles |
| Maintenance des matériels option A : agricoles | CAP Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles |
| Maintenance des matériels option B : travaux publics et manutention | CAP Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention |
| Maintenance des matériels option C : parcs et jardins | CAP Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins |
| Maintenance nautique | CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance |
| Aéronautique option mécanicien systèmes-cellule | CAP Mécanicien cellules d’aéronefs  CAP Maintenance sur système d’aéronefs |
| Aéronautique option mécanicien systèmes-avionique | CAP Electricien systèmes d’aéronefs |
| Technicien aérostructure | CAP Mécanicien cellules d’aéronefs |
| Réparation en carrosserie | CAP Réparation des carrosseries |
| Carrosserie option construction | CAP Construction des carrosseries |
| Technicien géomètre topographe | BEP Topographie |
| Technicien d’études du bâtiment option: études et économie | BEP Etudes du bâtiment |
| Technicien d’études du bâtiment option Assistant en architecture | BEP Etudes du bâtiment |
| Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques | BEP Installation des systèmes énergétiques et climatiques |
| Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques | BEP Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Travaux publics | BEP Travaux publics |
| Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre | BEP Réalisations du gros oeuvre |
| Aménagement et finition du bâtiment | BEP Aménagement finition |
| Ouvrages du bâtiment : métallerie | BEP Réalisation d’ouvrages de métallerie du bâtiment |
| Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse | BEP Réalisation d’ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse |
| Bio industries de transformation | BEP Conduite de procédés industriels et transformations |
| Hygiène-environnement | BEP Métiers de l’hygiène de la propreté et de l’environnement |
| Industries de procédés | BEP Conduite de procédés industriels et transformations |
| Mise en oeuvre des matériaux option céramique | CAP Conduite de systèmes industriels |
| Environnement nucléaire | BEP Maintenance des produits et équipements industriels |
| Plastiques et composites | BEP Plastiques et composites |
| Boucher charcutier traiteur | BEP Boucher-charcutier |
| Boulanger pâtissier | CAP Boulanger  CAP Pâtissier |
| Poissonnier écailler traiteur | CAP Poissonnier |
| Mise en oeuvre des matériaux option industries textiles | BEP Mise en oeuvre des matériaux option industries textiles |
| Métiers de la mode - vêtements | BEP Métiers de la mode - vêtements |
| Métiers du cuir option maroquinerie | BEP Métiers du cuir option maroquinerie |
| Métiers du cuir option chaussure | BEP Métiers du cuir option chaussure |
| Technicien constructeur bois | BEP Bois option construction bois |
| Technicien menuisier agenceur | BEP Bois option menuiserie-agencement |
| Technicien fabrication bois et matériaux associés | BEP Bois option fabrication bois et matériaux associés |
| Technicien de scierie | BEP Bois option scierie |
| Artisanat et métiers d’art option ébéniste | CAP Ebéniste |
| Logistique | BEP Logistique transport |
| Exploitation des transports | BEP Logistique transport |
| Photographie | CAP Photographe |
| Production graphique | BEP Industries graphiques option production graphique |
| Production imprimée | BEP Industries graphiques option production imprimée |
| Artisanat et métiers d’art option communication graphique | CAP Dessinateur d’exécution en communication graphique |
| Commerce | BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers |
| Vente | BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers |
| Services (accueil assistance conseil) | BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers |
| Secrétariat | BEP Métiers des services administratifs |
| Comptabilité | BEP Métiers des services administratifs |
| Restauration | BEP Métiers de la restauration et de l’hôtellerie |
| Esthétique cosmétique parfumerie | CAP Esthétique cosmétique parfumerie |
| Services de proximité et vie locale | CAP Gardien d’immeuble  CAP Agent de Prévention et de Médiation |

1. **Quels sont les textes réglementaires de référence ?**

**Les textes relatifs à la certification intermédiaire sont :**

**- Certification intermédiaire pour le brevet d’études professionnelles (BEP).**

* Programme des enseignements généraux pour le Bac Pro : BO spécial n° 2 du 19 février 2009, arrêté du 10-2-2009 (J.O. du 11-2-2009)
* Certification intermédiaire : Modalités d'évaluation de l'enseignement général : BO n° 31 du 27 août 2009, arrêté du 8-7-2009 (J.O. du 29-7-2009)
* Liste des spécialités du CAP et rattachée au baccalauréat professionnel : BO n°35 du 24

septembre 2009. L’arrêté du 20-7-2009 (J.O. du 5-8-2009 et J.O. du 19-9-2009

* Bulletin officiel spécial n°9 du 15 octobre 2009 : rénovation de la voie professionnelle – diplôme intermédiaire (CAP-BEP)

**- Certification intermédiaire pour le certificat d’aptitude professionnelle (CAP)**

**Session 2011**

* Programme des enseignements généraux: B.O. HS n°5 du 29 août 2002.
* Modalités d’évaluation de l’enseignement général du CAP : Arrêté du 8 janvier 2010 (J.O. du 2 février 2010 paru au B.O n°8 du 25 février 2010)

**Session 2012: première session du CAP rénové.**

*Année scolaire 2010 – 2011 :*

* Mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques et sciences physiques en première année de CAP Arrêté du 8 janvier 2010 (J.O. du 2 février 2010 paru au B.O n°8 du 25 février 2010)

*Année scolaire 2011/2012****:***

* Mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques et sciences physiques en deuxième année de CAP.
* Modalités d’évaluation des mathématiques et des sciences physiques du CAP.

**L’arrêté** du 8 janvier 2010 (J.O. du 2 février 2010 paru au B.O n°8 du 25 février 2010) modifie l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

1. **Quelle épreuve pour la certification intermédiaire?**

**3.1 Les candidats concernés par la certification intermédiaire en CCF.**

* les élèves des établissements publics et des établissements privés sous contrat engagés dans le cycle conduisant à un baccalauréat professionnel,
* les jeunes en formation en vue de préparer un baccalauréat professionnel par la voie de l'apprentissage dans des centres de formation d'apprentis ou des sections d'apprentissage habilités qui auront choisi de se présenter à l'examen,
* les candidats ayant préparé le diplôme par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public.

3.2 **Les candidats concernés par le contrôle ponctuel.**

* les candidats engagés dans le cycle conduisant au baccalauréat professionnel dans le cadre de l’enseignement à distance.
* les candidats engagés dans le cycle conduisant au baccalauréat professionnel dans le cadre d’un établissement privé hors contrat.
* les candidats qui sont en formation en vue de préparer un baccalauréat professionnel dans un centre de formation d’apprentis ou des sections d’apprentissage non habilités.
* les candidats qui ont préparé le diplôme par la voie de la voie professionnelle continue dans un établissement privé.
* les candidats majeurs ne justifiant pas d’avoir suivi une formation.

**3.3 Spécialités non rénovées:**

Les dispositions de l’arrêté du 11 janvier 1988 portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des BEP sont abrogées à l’issue de la session 2010, ou de la session 2011 lorsqu’une session de rattrapage est organisée.

Pour la session 2010, ces dispositions demeurent applicables aux spécialités de BEP suivantes :

* Carrières sanitaires et sociales,
* Conduite et services dans les transports routiers,
* Métiers de la restauration et de l’hôtellerie,
* Optique Lunetterie.

Cette situation évoluera en fonction de la rénovation de ces formations.

1. **Quelles sont les modalités d’évaluation en CCF pour mathématiques et sciences physiques ?**

**Partie A : Evaluations pour le BEP.**

1. **Objectifs de l'épreuve**

* L'épreuve en mathématiques et sciences est destinée à évaluer la façon dont les candidats ont atteint les grands objectifs visés par le programme :
* former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
* apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
* entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ;
* développer les capacités de communication écrite et orale.

**2. Modes d'évaluation du contrôle en cours de formation (CCF).**

**Contrôle en cours de formation pour les spécialités comportant des sciences physiques et chimiques.**

**Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en** **deux séquences**.

Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant **la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle** et les deuxièmes au plus tard à la **fin du premier semestre de première professionnelle**.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

**- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)**

**Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.**

***L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel de certification du BEP contenu dans les nouveaux programmes de baccalauréat professionnel.***

***Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive.***

Le référentiel de certification (présent p 28 du B.O spécial n°2 du 19 février 2009) précise que les situations choisies pour l’évaluation sont issus de la vie courante, des différentes disciplines ou du domaine professionnel. Elles permettent d’évaluer l’aptitude des candidats à :

* Rechercher, extraire et organiser l’information
* Choisir et exécuter une méthode de résolution
* Raisonner, argumenter, critiquer et valider un résultat
* Présenter, communiquer un résultat.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

**L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats**. **La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examinateur (APPEL et EVALUATION)**

Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

**- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)**

**Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).**

***Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel de certification de BEP contenu dans les nouveaux programmes de baccalauréat professionnel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.***

**Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation (APPEL et EVALUATION).**

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

. de mettre en œuvre un protocole expérimental ;

. d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;

. de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;

. de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;

. d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;

. de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le référentiel de certification (présent p 68 du B.O spécial n°2 du 19 février 2009) précise que l’évaluation devra prendre en compte les attitudes suivantes :

-le sens de l’observation ;

-la curiosité, l’imagination raisonnée, la créativité, l’ouverture d’esprit ;

-l’ouverture a la communication, au dialogue et au débat argumente ;

-la rigueur et la précision ;

-l’esprit critique vis-à-vis de l’information disponible ;

-le respect de soi et d’autrui ;

-l’intérêt pour les progrès scientifiques et techniques, pour la vie publique et les grands enjeux de la société ;

-le respect des règles élémentaires de sécurité ;

-la responsabilité face a l’environnement.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examinateur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

**- Contrôle en cours de formation pour les spécialités qui ne comportent que des mathématiques**

**Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation en mathématiques notée sur 20, et fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.**

Chacune des séquences se déroule quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. La première séquence doit cependant pouvoir être organisée avant **la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle** et la deuxième au plus tard à la **fin du premier semestre de première professionnelle**.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

**Cette évaluation en mathématiques est d'une durée totale d'une heure environ pour l'ensemble des deux séquences. L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel de certification de BEP contenu dans les nouveaux programmes de baccalauréat professionnel. Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive.**

Le référentiel de certification (présent p 28 du B.O spécial n°2 du 19 février 2009) précise que les situations choisies pour l’évaluation sont issus de la vie courante, des différentes disciplines ou du domaine professionnel. Elles permettent d’évaluer l’aptitude des candidats à :

* Rechercher, extraire et organiser l’information
* Choisir et exécuter une méthode de résolution
* Raisonner, argumenter, critiquer et valider un résultat
* Présenter, communiquer un résultat.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

**- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examinateur(APPEL et EVALUATION).**

Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

**3. Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves.**

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.

La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

Il n'est pas prévu de formulaire officiel.

En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

**Partie B : Evaluations pour le CAP.**

**Pour les sessions 2011 et 2012**, l’évaluation des mathématiques et des sciences physiques en CAP est effectuée conformément au règlement d’examen de chaque spécialité. Les modalités d’évaluation de l’enseignement général du CAP sont indiquées dans l’arrêté du 8 janvier 2010 (J.O. du 2 février 2010 paru au B.O n°8 du 25 février 2010 )

**1. Objectifs de l'épreuve**

L'épreuve en mathématiques et sciences physiques et chimiques a pour objectifs, dans le cadre du référentiel :

- d'apprécier l'aptitude à mobiliser les connaissances et capacités du référentiel, dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;

- de vérifier l'aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;

- d'apprécier l'aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

**2. Modes d'évaluation**

Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques et chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel.

Pour les candidats préparant un baccalauréat professionnel en trois ans, les premières séquences sont organisées avant la fin du deuxième semestre de la formation et les deuxièmes au plus tard à la fin du troisième semestre de la formation.

Pour les autres candidats les premières séquences doivent être organisées avant la fin de la première moitié de la formation et les deuxièmes au cours de la seconde moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

**La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)**

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des compétences du référentiel. Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec les sciences physiques et chimiques, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

**La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)**

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10

Elles s'appuient sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur).

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;

- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;

- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;

- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;

- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examinateur élabore une grille de compétences qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3. Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves.

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.

La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

**Calculatrices et formulaires**

L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

**4. Remarques sur la correction et la notation**

Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.

Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies, la démarche critique, la cohérence globale des réponses.

Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

1. **Quelle certification intermédiaire pour les baccalauréats professionnels expérimentaux ?**

Les candidats sous statut scolaire et d’apprenti relèvent du décret n°2004-659 du 30 juin 2004 : ils ont la possibilité, sur la base du volontariat, de passer , au cours de leur cursus de formation de baccalauréat professionnel, un diplôme de niveau V de même secteur professionnel. En ce qui concerne les BEP, il ne peut s’agir naturellement que d’un « BEP Ancien Régime ».

Il apparaît souhaitable que ces jeunes puissent passer les épreuves du diplôme intermédiaire dans des conditions similaires à celles des élèves entrés en formation à la rentrée 2009.

IL convient donc de demander aux établissements d’inscrire ces élèves à l’examen comme candidats en formation initiale et non comme candidats individuels afin de leur permettre de se présenter aux épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) prévues par le règlement d’examen de chaque spécialité.

Dans tous les cas, le diplôme intermédiaire sera délivré à la fin de la première professionnelle.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Année scolaire 2009/2010 | Année scolaire 2010/2011 | Année scolaire 2011/2012 |
| Première année de BEP « ancien régime » seulement pour les quatre BEP maintenus | Deuxième année de BEP « ancien régime » seulement pour les quatre BEP maintenus | Au choix de la famille de l’élève, arrêt des études ou classe de première de bac pro. |
| Deuxième année de BEP « ancien régime » | Arrêt des études ou classe de première baccalauréat professionnel. | Classe de terminale de baccalauréat professionnel. |
| Classe de seconde de bac. Pro. et premières situations de C.C.F. en vue de l’obtention du BEP « rénové » | Classe de première baccalauréat professionnel :  -Suite et fin du C.C.F. en vue de l’obtention du BEP rénové+ premières situations d’évaluation bac. Pro. ;  -Passage d’épreuves ponctuelles dans certaines disciplines en fin d’année | Classe de terminale de baccalauréat professionnel |
| Classe de première de bac. Pro. « expérimental » avec passage facultatif du BEP « ancien régime » | Classe de terminale de baccalauréat professionnel « expérimental ». |  |